

La BPALC complète le nouveau dispositif du PTZ et permet aux primo-accédants de doubler son montant jusqu'à 25 000 euros.

Depuis le 1^{er} avril, la loi de finances 2025 a élargi le prêt à taux zéro (PTZ) à tous les logements neufs sur l'ensemble du territoire français, qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons individuelles, et ce jusqu'au 31 décembre 2027.

Cette extension du PTZ devrait permettre la réalisation en France de 22 000 projets immobiliers supplémentaires, soit une augmentation de 50 % pour l'année 2025.

Pour soutenir cette initiative et favoriser l'accession à la propriété des moins de 36 ans, la BPALC complète le PTZ en doublant son montant jusqu'à 25 000 € et permet ainsi d'obtenir un financement à taux zéro plus important en cumulant les deux dispositifs.

Pour Pascal COTTON, Directeur Commercial de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne : « *La BPALC se mobilise à nouveau pour favoriser l'accès des jeunes Français à la propriété. En complément de l'extension du PTZ à l'ensemble des logements neufs, nous sommes fiers de leur donner un coup de pouce supplémentaire avec notre offre exclusive « PTZ +X » afin qu'ils puissent réaliser leur rêve d'accession à la propriété, souvent considéré comme le premier projet de vie essentiel !* »

Les caractéristiques de l'offre « PTZ +X »* destinée aux moins de 36 ans incluent :

- Le doublement du montant du PTZ jusqu'à 25 000 € ;
- Une durée d'emprunt pouvant aller jusqu'à 25 ans ;
- Un taux d'intérêt de 0 % ;
- La gratuité totale des frais de dossier sur ce prêt.

Les agents de la fonction publique âgés de moins de 36 ans bénéficiant du « PTZ +X » peuvent également cumuler ce prêt avec le Prêt Starden Immobilier, qui finance leur résidence principale à taux fixe, dans des conditions attractives et sans frais de garantie, sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans.

* Offre soumise à conditions et sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par la BPALC.
Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement informatif et sans valeur contractuelle.

Contact : **Isabelle Galand**, Responsables des Relations Presse et Relations Publiques de la BPALC
03 87 37 94 59 - isabelle.galand@bpalc.fr